

# LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°7 printemps 2010

## L'éditorial du maire

Vous êtes nombreux à apprécier notre bulletin municipal et je vous en remercie, mais qu'il serait agréable lors de sa distribution de trouver devant chaque habitation des boîtes aux lettres dignes de ce nom ! C'est pourquoi je voudrais rappeler à ce sujet quelques règles.

Dans l'unique souci de rendre la distribution du courrier plus aisée pour le facteur et donc plus efficace, les boîtes aux lettres privées doivent être correctement placées, posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tous les types courants de courrier (voir le schéma fourni par la Poste en page 3) et l'installation de plaque indiquant le numéro de la rue serait la bienvenue.

Ainsi, dans les constructions neuves, les boîtes aux lettres doivent obligatoirement respecter les normes NF. Dans les maisons individuelles, pour être aisément accessibles, elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété et comporter de façon claire et lisible les noms des occupants. Pour faciliter leur accès, il est recommandé de les positionner entre 80 cm et 1m 50 de hauteur. En outre, leurs dimensions minimales d'ouverture doivent être de 22 cm de large sur 3 cm de haut.

Dans un tout autre domaine, le défibrillateur offert par le Conseil Général du Maine et Loire nous est parvenu et sera installé au printemps devant la mairie. Tous les ulmois et ulmoises qui souhaiteraient se former à son utilisation peuvent me contacter : des sessions de formation d'une durée d'une heure, ouvertes à tous, seront organisées dans les prochains mois.

Pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Didier GUILLAUME

## Dates à retenir

- Vide-grenier de l'Association des Parents d'Elèves le samedi 8 mai au terrain du Tertre à MARSON.
- Assemblée Générale de Familles Rurales le mardi 1<sup>er</sup> juin à 20H à la salle des fêtes du Mousseau.
- Vide-grenier du Comité des Fêtes le dimanche 06 juin sur le terrain de loisirs de la Maligny. Réservations auprès de M<sup>me</sup> Christine CORNILLEAU au 02 41 67 80 77
- Randonnée pédestre organisée par l'Association Familles Rurales le dimanche 13 juin sur la commune des Ulmes et ses environs. Inscription sur place (gratuit -10ans). Parcours de 8 et 15 km. Départs de 8H30 à 10H sur le terrain de loisirs de la Maligny
- L'association Familles Rurales organise une soirée humoristique intitulée "Les mésaventures agricoles et conjugales de Joseph COUGNASSE" le samedi 6 novembre 2010, à la salle de la Maligny, à partir de 20h30. Tarif : 10 euros par personne. Réservez votre soirée.

## Le point sur l'Etat Civil en hiver



Un Ulmois nous a quitté

Monsieur BAUSSE Fernand, décédé le 31 décembre 2009 à l'âge de 82 ans

## Les réalisations programmées prochainement

- ❖ Branchements au réseau d'assainissement collectif de la salle des Fêtes du Mousseau et des deux locations communales de la rue du Mousseau.
- ❖ Installation de 3 jeux à ressort pour enfants de 2 à 6 ans et de 4 bancs sur le terrain de loisirs de la Maligny ainsi que 2 autres sur la place Pierre LATRILLE.
- ❖ Nivelage du parking de la salle d'animation de la Maligny.
- ❖ Ouverture de la voûte de la cave située sous la ruelle de la Maligny pour permettre son comblement.
- ❖ Achat de chaises pour la cantine scolaire et de matériel informatique pour la mairie.

## Au sujet des associations communales

### ✓ COMITE DES FÊTES (modification du bureau)

Présidente: M<sup>me</sup> Christine CORNILLEAU

Vice-président: M. Michel DRUGEON

Trésorier: M. Jérôme HALBERT

Trésorier-adjoint: M. Gérard LACHEREF

Secrétaire: M. Michel GUIBERTEAU

Secrétaire adjointe: M<sup>me</sup> Claudette POUPIN

### ✓ ASSOCIATION "Aux Amis Réunis" (Société de boule de fort sise 13 rue des Ormes)

Après l'assemblée générale de janvier 2010, le nouveau Conseil d'Administration est ainsi constitué:

Président: M. Christophe BRETON

Vice-présidents: M. Patrick MONTAUDON

& M. François CHAMPION

Trésorier: M. Michel DRUGEON

Trésorier-adjoint: M. Philippe CORNILLEAU

Secrétaire: M. Gabriel HUBERT

Membres: M<sup>me</sup> Christine CORNILLEAU,

M. Gérard GENEVAISE & M. Lionel RIVENEAU



Dans un objectif de réanimation des activités, la nouvelle commission des jeux et des loisirs a mis au point un calendrier des challenges internes qui se dérouleront au cours de l'année 2010, elle envisage aussi d'organiser des rencontres inter-sociétés.

Il est rappelé que les sociétaires peuvent inviter des parents ou des amis afin de faire connaître davantage la Société et de la faire vivre, soit en participant aux jeux ou simplement en échangeant autour d'un verre (le bar est aussi pourvu de boissons non alcoolisées, ces dernières étant à consommer sans modération).

Sont ainsi programmés pour les mois à venir :

**Boule de fort** - finale du challenge 1 sociétaire et 2 invités : le samedi 10 avril à 15H  
- finale du challenge "Titi" : (à la mêlée): le samedi 8 mai à 16H  
- finale du challenge 1 sociétaire et 1 invité : le samedi 19 juin à 15H

**Billard cochonnet** - finale 1 contre 1 (sociétaires) le samedi 27 mars à 15H  
- finale 2 contre 2 (sociétaires-invités) : le samedi 29 mai à 15H

**Concours de belote** - (1 sociétaire-1 invité) : le samedi 24 avril, début à 14H

**Concours de palets** - (ouvert à tous) sur le terrain de loisirs de la Maligny : le samedi 22 mai.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

Gabriel HUBERT : 02 41 67 53 50 – 06 71 05 01 83 ou Christophe BRETON 06 08 13 77 49

## Informations diverses

- Les travaux pour la future 2x2 voies Saumur – Doué-la-Fontaine avancent, une recherche de vestiges archéologiques est actuellement en cours sur le secteur des Ulmes pour une durée de plusieurs mois.
- La déchetterie de Doué la Fontaine est ouverte aux habitants des Ulmes (intercommunalité) du lundi au vendredi de 14H à 18H , le vendredi matin de 10H à 12H, le samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H. Route de Montreuil - Zone Industrielle de La Saulaie
- Collecte des ferrailles.** Pour la déchetterie de Doué la Fontaine la collecte des ferrailles se fera le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 14H à 17H et le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9H à 12H et de 14H à 17H
- **TNT:** le 18 mai 2010, nous passons à la télé tout numérique. Êtes-vous prêts?  
Plus d'info sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)

## La malle à jouer

Planning d'activités pour le printemps:

Mercredi 24 mars	Modelage
Mercredi 28 avril	Cloches de Pâques
Mercredi 26 mai	Jeux

## La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 <sup>er</sup> adjoint) de 16H à 18H
<b>Mardi</b>	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 <sup>ème</sup> adjoint) de 9H30 à 12H30
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Mail: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr

Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

**Faites le choix d'une boîte aux lettres de qualité**

**Évitez les déplacements inutiles** à votre bureau de Poste.

Grâce à une boîte aux lettres normalisée, vous recevrez directement votre courrier à domicile.

**Préférez une boîte aux lettres de grande dimension.**

Votre facteur pourra y déposer vos journaux, magazines et Lettre Max avec vos DVD, BD, CD.

**Partez en vacances en toute sérénité.**

La capacité de votre boîte permettra à votre facteur d'y déposer votre courrier en votre absence.

**recevez votre courrier en bon état.**

Finis les risques de détérioration en cas d'intempéries.

**Préférez la marque NF pour une meilleure garantie.**

C'est l'assurance d'un produit de qualité.

Pour recevoir votre courrier dans les meilleures conditions, préférez une boîte de grande taille, dotée de la marque NF.



L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Doué-la-Fontaine et la Région a tenu son Assemblée Générale le samedi 23 janvier 2010 et fait le bilan de l'année écoulée.

Au cours des six collectes de l'année 2009, sur **927 personnes** qui se sont présentées, **855** ont été prélevées dont **75 nouveaux donneurs**. En tenant compte des dons de plasma faits à Angers, le nombre de poches de sang collectées se situe aux environs de **1000**.

Par ailleurs le covoiturage qui a été mis en place vers Angers "pour le don de plasma" avec un minibus de la ville de Doué la Fontaine donne entière satisfaction et semble une bonne solution d'avenir. Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès des responsables habituels.

Le Président de l'association, M. Didier ROBIN, en profite pour remercier tous ces donneurs et ces bénévoles qui répondent présents pour satisfaire les besoins des malades et, garantir la réussite des collectes.

Comme chaque année un accueil chaleureux est réservé de la part des habitants aux porteurs de calendriers. Encore merci à tous.

-----

Nous vous rappelons qu'en début d'année 2009, le label "**GRANDE CAUSE NATIONALE 2009**" a été attribué à un collectif dénommé "**Don de Vie**" en faveur du don d'organes, de sang, de plaquettes, de moelle osseuse, de plasma et de sang de cordon.

C'est ainsi qu'à travers ce collectif "**Don de Vie / Don de soi**" que les actions de promotion, de communication, de sensibilisation continueront sur l'année 2010 pour fidéliser les donneurs et mobiliser les jeunes générations.

D'autre part nous vous communiquons ci-dessous les dates des collectes 2010 à la salle des donneurs à DOUE-LA-FONTAINE.

Le mercredi 28 avril 2010 de 16H30 à 19H30

Le vendredi 25 juin 2010 de 16H30 à 19H30

Le samedi 21 août 2010 de 8H30 à 11H30

Le mercredi 20 octobre 2010 de 16H30 à 19H30

Le mercredi 29 décembre 2010 de 16 H 30 à 19 H 30



## LE DON DE SANG EN 4 ETAPES

### 1 - L'INSCRIPTION

Cette première étape est incontournable.

Elle permet de recueillir les renseignements nécessaires pour constituer le dossier du donneur.

**Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.**

### 2 - L'ENTRETIEN MEDICAL

**L'entretien médical est une étape essentielle pour la sécurité transfusionnelle. Cet entretien est confidentiel et couvert par le secret médical.**

À travers ses questions, le médecin cherche à déceler des risques éventuels de contact avec un virus ou bactérie, il apprécie si le donneur peut donner son sang sans risque pour sa santé et celle du malade. Il se renseigne sur l'état de santé et la vie personnelle du donneur.

### 3 - LE PRELEVEMENT

L'infirmière (ou l'infirmier) prélève quelques tubes échantillons sur lesquels seront effectués les analyses.

**Le don peut alors commencer...**

### 4 - LA COLLATION

Après votre don, vous restez sous l'œil vigilant des infirmières.

**Une collation** vous est offerte avant de quitter le lieu de collecte.